

Aiah Lebbie, Abdulaib Barrie, Aabdulai Feika : « Intégrer la recherche sur la forêt humide dans la gestion des aires protégées. Le cas du sanctuaire de faune de l'île de Tiwai »

Grâce aux fonds donnés par le Critical Ecosystem Partnership Funds (CEPF), le département de Sciences biologiques de l'université de Njala (Sierra Leone) poursuit un effort de recherche sur l'île de Tiwa, après une décennie de guerre civile qui a détruit une station de terrain prospère et une collaboration internationale en recherche sur la forêt humide sur cette île de 12 km<sup>2</sup>. Avec l'aide de ce nouveau financement, des étudiants de second et troisième cycle vont recevoir une formation en recherche de terrain et entreprendre des thèses sur l'île. Les domaines de recherche clé incluront des inventaires de flore et de faune, le suivi des populations de primates, l'inventaire des produits forestiers non ligneux (PFNL) et une évaluation écotouristique. Environ 22 étudiants (de second et troisième cycle) ont visité le sanctuaire et exprimé leur intérêt pour le programme, un tiers d'entre eux ayant déjà identifié des sujets pour une recherche de terrain. En partenariat avec une agence gouvernementale (la Wildlife Conservation Branch), des formations de terrain seront dispensées aux communautés locales riveraines qui sont considérées comme les gardiennes à long terme de l'île et de ses ressources. Des évaluations préliminaires ont permis d'enregistrer pour la première fois sur l'île de Tiwai la plante *Cyperus fertilis*, dont l'aire d'extension est connue depuis le Liberia jusqu'au Cameroun. Cette découverte étend l'aire de l'espèce sur sa partie occidentale. La plante n'a pas de nom local en Sierra Leone ce qui offre l'occasion en levant des fonds pour les recherches de terrain, de permettre au plus offrant de lui donner le nom local de son choix. Avec d'autres, cette initiative donnera des possibilités de financement durable pour la gestion à long terme du sanctuaire.

**Mots clefs** : Sierra Leone \_ Primates \_ Produits forestiers non ligneux \_ Écotourisme \_ Étudiants

Saïdou Mahaman : « L'ONG "Alliance Niger Nature" et la gestion participative des aires protégées au Niger. Parc national du W et réserve nationale naturelle de l'Aïr et du Ténéré »

Au Niger, pays plus désertique que sahélien dont l'économie est basée sur l'agriculture et l'élevage, les comportements nuisibles au maintien des équilibres écologiques ne font que s'accroître par suite de la très grande dépendance de la population vis-à-vis des ressources naturelles. Les pressions d'origine humaine ou climatique ont conduit plusieurs espèces animales (oryx, addax, gazelle leptocère, girafe...) et végétales (*Prosopis africana*, *Kigelia africana*...) à une situation de précarité extrêmement préoccupante.

Avec le séminaire de Zinder sur la responsabilisation de la population (1982), des changements profonds dans la gestion des ressources naturelles ont été engagés par le gouvernement. Le processus de décentralisation vise le transfert de pouvoir aux communautés pour la gestion des ressources naturelles et de développement. Dans cette nouvelle optique, la gestion des aires protégées se base désormais sur une meilleure implication de leur population riveraine. Pour la réalisation des objectifs d'un développement durable, la société civile se mobilise, apportant notamment sa contribution à l'encadrement, l'information, l'éducation de la population riveraine sur sa nouvelle responsabilité.

Ouvrage issu du séminaire de Parakou (Bénin), 14-19 avril 2003,  
organisé avec le soutien du gouvernement du Bénin, de l'Unesco, de la FAO, de l'IRD,  
de la région Centre (France) et de la Banque mondiale

# Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?

Conservation de la biodiversité  
et développement

---

Éditeurs scientifiques  
Anne Fournier, Brice Sinsin et Guy Apollinaire Mensah

**IRD Éditions**  
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection Colloques et séminaires

Paris, 2007

**Secrétariat et mise en forme du texte**

Nathalie Claudé  
Neza Penet  
Anne Mouvet  
Catherine Noll-Colletaz  
Carole Marie

**Traduction**

Deborah Taylor

**Reprise des illustrations**

Christine Chauviat

**Fabrication**

Catherine Plasse

**Maquette de couverture**

Michelle Saint-Léger

*Photo de couverture*

© Julien Marchais, programme Enfants et éléphants d'Afrique – Des éléphants et des hommes « Groupe d'enfants de Boromo en classe Nature, réserve naturelle des Deux Balés, Burkina Faso »

*Photo page 2 de couverture*

© IRD / Jean-Jacques Lemasson – Sénégal. Vol de Sarcelles d'été (Famille: Anatidés, *Annas querquedula*). Première zone humide d'importance au sud du sahara, le parc national des Oiseaux du Djoudj (12 000 ha) est essentiel pour l'hivernage des migrateurs d'Europe du Nord et d'Afrique de l'Ouest (environ 3 millions d'oiseaux transitent, plus de 400 espèces dénombrées). Classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1971) le parc national des Oiseaux du Djoudj compte parmi les premiers parcs ornithologiques du monde.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1634-9